

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

=====

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail -Justice-Solidarité

DECRET N° **130**/PRG/SGG/ 2011
PORTANT NOMINATION DE GOUVERNEURS

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution ;

Vu la Loi L/2001/028/AN du 31 Décembre 2001, portant Statut Général des Fonctionnaires ;

Vu la Loi L/2001/09/AN du 31 Décembre 2001, portant principes fondamentaux de Création, d'Organisation et de Contrôle des Structure des Services Publics ;

Vu le Décret D/2010/007/PRG/SGG du 24 Décembre 2010, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu les Décrets D/2010/009/PRG/SGG du 27 Décembre 2010, D/2010/016/PRG/SGG du 27 Décembre 2010 et D/2011/002/PRG/SGG du 04 Janvier 2011, portant nomination de Ministres.

Vu les nécessités de service.

DECRETE

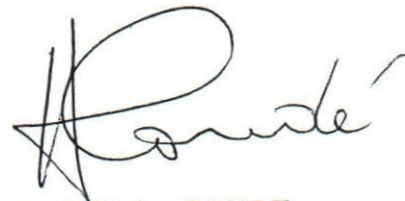
Article 1^{er} : Les cadres dont les noms suivent, sont nommés dans les fonctions de Gouverneur :

1. **Conakry** : Chef de Bataillon Sékou Resco CAMARA, confirmé
2. **Kindia** : Madame Cissé Sarangbè CAMARA, Economiste.
3. **Boké** : Lanceï CONDE, précédemment Secrétaire Général du MATAP.

4. Mamou : Ahmadou Oury DIALLO, Professeur
5. Labé : Monsieur Sadou KEÏTA, Administrateur Civil, précédemment Directeur de Cabinet à Mamou.
6. Faranah : Thierno Ousmane DIALLO, Ingénieur
7. Kankan : Général Antoine KANKOUDOUNO, confirmé.
8. N'Zérékoré : Ismaël TRAORE, précédemment Préfet de Dalaba

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 20 AVR. 2011



Prof. Alpha CONDE
Président de la République